

Conclusions du Conseil sur la Libye

L'UE soutient sans réserve l'accord politique libyen signé le 17 décembre 2015. Elle salue la formation du Conseil de la présidence, présidé par M. Fayez al-Sarraj. L'UE rappelle que le Conseil de sécurité a fait sien le communiqué de Rome du 13 décembre 2015 en adoptant à l'unanimité la résolution 2259 le 23 décembre 2015. L'UE et ses États membres reconnaîtront le gouvernement d'entente nationale comme seul gouvernement légitime de Libye et demandent instamment à toutes les institutions libyennes, y compris les institutions financières et économiques, de reconnaître l'autorité de ce gouvernement. L'UE rappelle que, dans la résolution 2259, le Conseil de sécurité engage tous les États membres des Nations unies à ne plus soutenir les institutions parallèles qui prétendent représenter l'autorité légitime mais ne sont pas parties à l'accord, comme il est précisé dans celui-ci, et à cesser tout contact officiel avec elles.

L'UE souligne que la Libye est maître du processus politique et qu'il importe que celui-ci demeure ouvert à tous, notamment par une participation continue des femmes, de la société civile et des acteurs politiques et locaux. L'UE encourage vivement l'ensemble des parties en présence en Libye à saisir cette occasion pour approuver l'accord et participer au processus. Quiconque entravera la mise en œuvre de l'accord politique aura à en répondre.

L'UE salue l'action menée par la mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) et le représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies, et réaffirme qu'elle les soutient pleinement.

L'UE demande que la modification de la déclaration constitutionnelle de 2011 soit adoptée en temps utile et engage le Conseil de la présidence à former le gouvernement d'entente nationale, qui sera avalisé par la Chambre des représentants, comme le prévoit l'accord politique libyen. L'UE salue la décision visant à instaurer un comité temporaire de sécurité destiné à faciliter la mise en œuvre des dispositions de sécurité énoncées dans l'accord politique libyen et invite tous les acteurs libyens à soutenir ce comité et à collaborer avec lui. L'UE souligne qu'il est urgent de conclure les arrangements en matière de sécurité en ce qui concerne Tripoli.

L'UE condamne fermement les attentats terroristes qui ont été perpétrés récemment à Zliten et contre des installations pétrolières en Libye, ainsi que toutes les tentatives visant à compromettre la stabilisation du pays. Ces attentats et la présence croissante de Daech et d'autres groupes extrémistes mettent en lumière la nécessité de mettre en œuvre d'urgence l'accord politique libyen, et notamment de former un gouvernement d'entente nationale, ce qui constitue le seul moyen pour que le pays s'engage sur la voie de la paix, de la stabilité et de la prospérité, et s'attaque efficacement aux menaces et défis auxquels la Libye est confrontée, notamment le terrorisme et la traite des êtres humains, tout en préservant son unité. L'UE est prête à aider la Libye à lutter contre l'extrémisme violent.

L'UE et ses États membres réaffirment être pleinement résolus à soutenir la Libye et à accompagner la mise en œuvre pleine et entière de l'accord, en œuvrant en partenariat étroit avec le gouvernement d'entente nationale, une fois qu'il sera formé. L'UE a mis en place un ensemble de mesures visant à apporter un soutien immédiat et substantiel, d'un montant total de 100 millions d'euros, dans un certain nombre de domaines. Les priorités relatives à la mise en œuvre et au rythme des différentes mesures seront établies en coordination étroite avec les autorités libyennes, conformément aux discussions menées entre la haute représentante et le Conseil de la présidence lors de leur réunion du 8 janvier 2016. L'UE continuera à fournir une aide par l'intermédiaire des organisations humanitaires, dans le respect de certains principes, ainsi qu'une aide à court terme bénéficiant directement à la population libyenne qui en a besoin; l'amélioration des conditions de sécurité sur le terrain faciliterait la fourniture de cette aide. L'UE est également prête à envisager de soutenir les autorités libyennes, si elles en font la demande, dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité, notamment en fournissant formations et conseils.

L'UE appelle l'ensemble des parties en présence en Libye à garantir un accès sans entraves à l'aide humanitaire, ainsi que la sécurité des travailleurs humanitaires, afin de faciliter l'aide et la protection des civils qui en ont besoin. L'UE demande que des efforts supplémentaires soient consentis pour remédier à la dégradation de la situation humanitaire. À cet égard, l'UE accueille avec satisfaction le plan d'aide humanitaire des Nations unies.

Rue de la Loi 175 - B-1048 BRUXELLES - Tel.: +32 (0)2 281 6319
press@consilium.europa.eu - www.consilium.europa.eu/press